TRANSNET DETRUIMIXTE

ELIMINATION DES LICHENS / ALGUES

DESCRIPTION

TRANSNET DETRUIMIXTE est un biocide fortement mouillant et non corrosif conçu pour éliminer les algues ou les lichens.

Il contient deux principes actifs :
Le glutaraldéhyde et le chlorure de benzalkonium qui éliminent les parasites des surfaces.
La présence d'un aldéhyde couplé à un ammonium quaternaire rend son spectre d'activité très large. Doté d'une tension superficielle très basse, il pénètre en profondeur les racines des lichens.
Il s'applique sur des surfaces telles que les toitures, les façades, les allées, les dallages, les murets, les vasques de jardin, les statues ou encore le mobilier de jardin.

PRODUIT BIOCIDE - N° MEEDDM : 7970
Substance(s) active(s) pour 100g de produit : Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl diméthyles, chlorures 1,7g+Glutaral 1,3g
GROUPE 1 : Désinfectants et produits biocides généraux; Type de produits 2 : Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides

APPLICATION / MODE D'EMPLOI

Appliquer le soir et en période sèche de façon à laisser pénétrer le produit au cœur de la substance à éliminer.

- Pulvériser pur sur la surface à nettoyer. (1 litre pour 8 / 10 m2 selon porosité du support)
- 1 seule application nécessaire grâce à un fort pouvoir destructeur.

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

ORAPI ® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI ® n'assume aucune responsabilité quant : à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI ® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI ® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.

CARACTERISTIQUES

Aspect : .....Liquide limpide
pH pur : .....6,2 +/- 1,0
pH à 10 g/l : .....7 +/- 1,0
Masse volumique à 20° C : .....1 +/- 0,01 g/cm^3
Point de gel : .....0 °C
Couleur : .....Incolore
Biodégradabilité :.....>92%

CONDITIONNEMENTS

5 kg

TN051000441

23 kg

TN051000447

STOCKAGE / CONSERVATION

Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé dans un local sec.
Pour consulter la fiche de données de sécurité du produit : www.quickfds.com – code accès TRA11

ORAPI ® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI ® n'assume aucune responsabilité quant : à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI ® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI ® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.